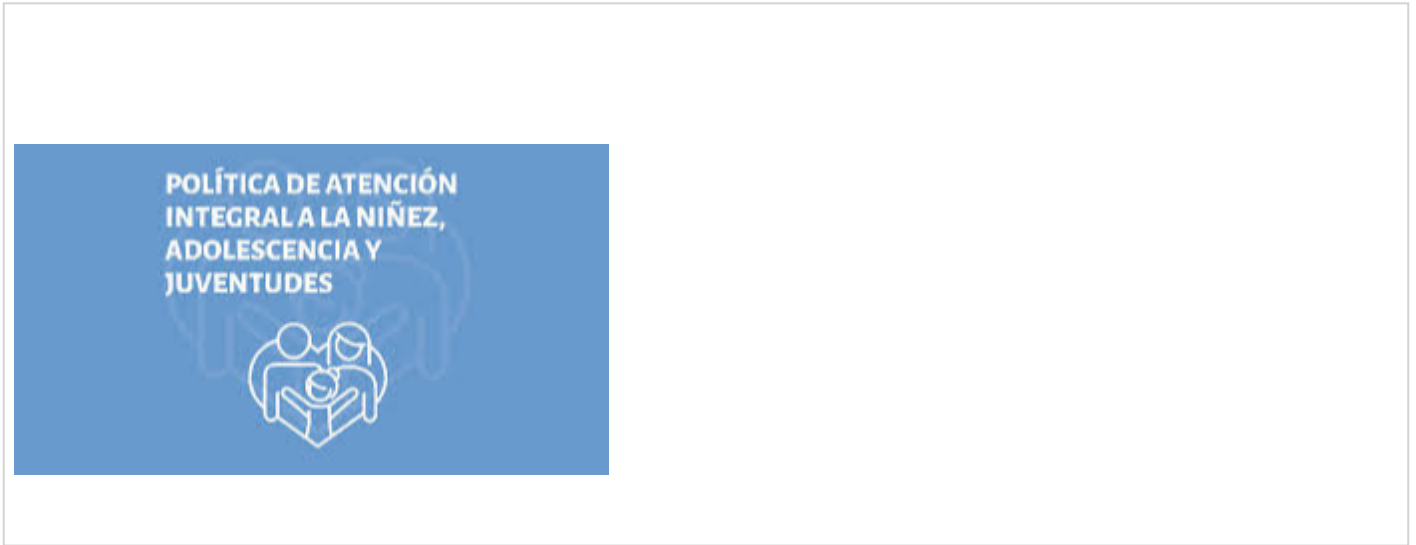


Cuba pour une meilleure protection des enfants et des jeunes



Par María Josefina Arce

Depuis le triomphe de la révolution en janvier 1959, Cuba a travaillé sans relâche pour protéger ses enfants et ses jeunes et garantir leur plein développement, même dans les conditions difficiles imposées par le blocus américain pendant plus de six décennies.

C'est pourquoi, au fil des ans, la priorité du pays a été d'établir une législation, des programmes et des projets en faveur de ces segments de la population, qui sont importants pour le présent et l'avenir de la patrie.

En juillet de l'année dernière, l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba a approuvé la politique de prise en charge intégrale des enfants, des adolescents et des jeunes, ce qui témoigne de l'intérêt de l'État à assurer leur plein développement.

En outre, Cuba est un État partie à la Convention relative aux droits de l'enfant et a adhéré aux instruments internationaux qui protègent ce secteur de la société contre la vente, la prostitution, la pornographie infantine et la traite.

Dans le but de protéger davantage les droits de ces groupes d'âge, un nouveau Code de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse est en cours d'élaboration, sur lequel les députés ont exprimé leurs opinions et suggestions lors des sessions des commissions de travail de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba, qui ont précédé la session plénière qui s'est tenue à La Havane.

Les législateurs ont été informés de l'état d'avancement du projet qui, selon leurs opinions, doit être discuté plus avant, afin qu'aucun aspect important ne soit laissé de côté.

Il est bon de noter que l'avant-projet a reçu le soutien nécessaire d'experts, de chercheurs et d'organisations de masse.

En outre, et c'est très important, les enfants et les jeunes ont eu l'occasion de s'exprimer, puisqu'un dialogue constant a eu lieu pour connaître leurs préoccupations et leurs aspirations.

Le document est également disponible sur le site web du ministère de l'éducation, afin que l'ensemble de la société y ait accès et puisse contribuer à son enrichissement et à son amélioration.

Il s'agit d'un processus qui concerne tout le monde et qui vise à obtenir un document qui favorise le développement intégral des enfants et des jeunes et qui garantit l'exercice et le respect de leurs droits.

Il s'agit de parvenir, comme l'a souligné le président cubain Miguel Díaz Canel, à un code moderne, émancipateur et édifiant.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/372457-cuba-pour-une-meilleure-protection-des-enfants-et-des-jeunes>



Radio Habana Cuba